

Association Syndicale Autorisée

de Vasterival

Siège : Mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer – 76 119

e-mail : asa.vasterival@ste-marguerite-sur-mer.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PROPRIETAIRES DE L'ASA VASTERIVAL DU SAMEDI 22 JUILLET 2017

Sur convocation individuelle en date du 26 juin 2017, les membres de l'A.S.A. de Vasterival se sont réunis en Assemblée Générale, le 22 Juillet 2017 à 15 heures, sous la présidence de Thierry Chambellan, en la mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer, pour prendre part aux délibérations selon l'ordre du jour précisés sur la convocation et repris ci- après.

Le secrétariat de séance est assuré par Gérard VARIN.

L'émargement de la liste de présence effectué par Catherine Basier comptabilise 686 voix présentes ou représentées sur 1098 voix, soit 62 %. Le quorum étant atteint (art. 14.1 des statuts de l'ASA), l'Assemblée valablement constituée.

POINT 1 **Approbation du procès-verbal de l'AG 2016 – copie en PJ / également téléchargeable sur www.ste-marguerite-sur-mer.fr/Associations/Asa**

Le procès-verbal de l'AG 2016 est voté à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

POINT 2 **Rapport Moral d'activité des syndics 2016-2017**

✓ **Mutations**

Cession d'un tenant foncier d'environ 5.000 m2 entre Mr/Mme BOUZARD et Mrs D SUTTER FRERES en vue de la construction de 2 maisons route de Vasterival.

Cession villa Les Colombines Mr HARMELINK à Mr LECAT

✓ **Travaux réalisés / engagés depuis l'AG du 23 juillet 2016**

- Entretien courant des chemins avec ACEV : à la différence des autres années, l'ASA a convenu avec ACEV non pas d'un planning annuel, mais d'un certain nombre de journées d'interventions qui sont callées au cas par cas et coordonnées par Gérard VARIN
- Reprise du chemin de Sainte-Marguerite avec : réfection des caniveaux / fossés / drains sous chemin, ouvrages de franchissement

- Reprise su chemin des Presles portion entre le chemin de Ste Marguerite et la route de Vasterival : re-creusement du fossé longitudinal et pose d'une canalisation en contrebas raccordée sur la mare de Mr & Mme BLIGNY
- Reprise du chemin Amants du bois avec mise en place de passerelles aux endroits boueux + pose d'une canalisation au niveau du croisement avec le chemin des sapins,
- Reprofilage et mise en œuvre de grave ciment dans la valleeuse de Vasterival sur environ la moitié de sa longueur pour combler les principaux trous et la rendre plus praticable,
- Pose d'une clôture au niveau du point de panorama en bord e falaise
- Signalétique : commande de quelques panneaux complémentaires auprès des Ateliers d'Etran, notamment pour le point de panorama chemin de la Terrasse et au début de la descente à la mer
- L'ASA remercie les membres qui ont taillé et élagué leurs haies le long des chemins ce qui facilite leur entretien et améliore le passage pour les promeneurs et protège les lignes électriques / téléphoniques

✓ Convention de Passage avec le Département

Celle-ci n'est toujours pas signée avec le département.

La dernière version proposée par le département en date du 07/03/17 n'inclue en effet ni le point de panorama ni le chemin de la valleeuse de Vasterival.

Dans ces conditions, les mairies de Varengueville et Sainte-Marguerite ont demandé à l'ASA de ne pas signer cette convention.

L'ASA se retourne donc vers le département en lui demandant d'intégrer ces dispositions.

✓ Rétrocession rue des 2 gorges tronçon carrossable en dur entre hôtel de la Terrasse et début de la valleeuse de Morville

L'ensemble des propriétaires concernés bordant ce tronçon a donné son accord : le processus de rétrocession est en cours avec la Mairie de Varengueville qui a donné son avis favorable.

✓ Composition du conseil syndical de l'ASA

3 postes ne sont plus pourvus, suite :

- A la démission de Gilles AMEEDÉ MANESME
- Au décès de Pascal CRIBIER
- Au départ (cession) de Bert HARMELINK

Mr BERTRAND et Mr MAGGIOLI, suppléants, deviennent donc syndic.

Mr MAGGIOLI, cède sa place.

Se présentent et sont élus : Mr Marc DELAFONTAINE, Mr Jean-Pierre JOUBERT.

POINT 3&4 Rapport Financier : compte administratif 2016 / Budget 2017 – cf. tableaux suivi budgétaire ci-dessous -

ASA de VASTERIVAL-SUIVI BUDGETAIRE 26/06/17

CA : Compte Administratif BP : Budget Primitif	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2 014	CA 2 015	CA 2 016	Budget 2 017
Alimentation				32	109	46	50
Edition comptes rendus				717			150
Abonnement ASA infos				247	250	252	252
Informatique fournitures		539	239	59			100
Informatique abonnement*	243	245	249	253	253	217	325
Informatique récupération données et formation*							1 300
Assurance	0	196					
Indemnité au régisseur	126	81					
Frais d'envois	0	139	324	143	97	112	120
Frais administratifs	369	1 200	812	1 451	709	627	2 297
Bancs, panneaux, rampe		1 399		1 062	252	574	1 000
Petit équipement		1 399		1 062	252	574	1 000
matériaux						224	
Entretien annuel	10 201	5 626	5 090	4 838	5 503	5 107	4 000
Travaux	652	4 423	3 762	3 980	1 061	10 070	7 000
Entretien chemins et réseaux	10 853	10 049	8 852	8 818	6 564	15 401	11 000
Imprévus							2 304
Titres annulés			252			146	150
Total fonctionnement	11 222	12 648	9 916	11 331	7 525	16 748	16 751
Investissement (facturé par les communes)		1 253				1 244	
TOTAL DEPENSES	11 222	13 901	9 916	11 331	7 525	17 992	16 751
Cotes annuelles	20 550	10 707	10 774	11 602	11 546	11 382	11 500
Excédent reporté	3 065	12 393	9 199	10 057	10 329	14 350	7 740
TOTAL RECETTES	23 615	23 100	19 973	21 659	21 875	25 732	19 240

*changement de logiciel

CA 2016

Les cotisations représentent 11.382 €.

Elles sont toujours calculées en distinguant 2 zones A et B (zone des grandes mesures = côtes abaissées de 50% vs zone A), par catégories de maisons et suivant les surfaces foncières :

BP 2017

Pour l'année 2017, nous prévoyons 11.500 € de cotisations.

Nous prévoyons 4.000 € pour l'entretien annuel courant des chemins et 7.000 € pour les travaux à engager.

BAREMES DES COTISATIONS 2017			
- Actualisation annuelle suivant I.R.L. (<i>Indice de Révision des Loyers publié par l'INSEE</i>)			
- Nombre de Parts :			
	Assiette / Catégorie	ZONE A	ZONE B 50% de ZONE A
Parcelle foncière	superficie jusqu'à 2 ha	51,25 €/ha	25,63 €/ha
	superficie au-delà de 2 ha	13,00 €/ha	6,50 €/ha
Propriété bâtie	Catégorie 1 : Chalet	17,00 €	8,50 €
	Catégorie 2 : Petite Maison	57,30 €	28,65 €
	Catégorie 3 : Moyenne Maison / Villa	112,50 €	56,25 €
	Catégorie 4 : Grande Maison	169,00 €	84,50 €
	Catégorie 5 : Hôtel / Activité Commerciale	336,00 €	168,00 €

POINT 5 Informations sur les travaux en cours et à prévoir

TRAVAUX A PREVOIR

- Valleuse de Vasterival : 2^{ème} campagne pour remblayer avec de la grave ciment les trous et nids de poules

AUTRE A PREVOIR

- Etablissement d'un plan de recollement des écoulements et raccordements des Eaux Pluviales des propriétés sur les rigoles et caniveaux existants le long des routes et des chemins
- Chemin de l'Eglise entre rue des 2 gorges et La Fée des bois (tronçon carrossable) : remblais à prévoir

POINT 6 Questions diverses

Fosses septiques : enquête en cours diligentée par la communauté d'agglo Dieppe-Maritime

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter toutes les informations concernant l'A.S.A. -compte-rendu de réunion, documents annexes ...- sur le site Web de la mairie :

www.ste-marguerite-sur-mer.fr **Rubrique : ASSOCIATIONS / ASA VASTERIVAL**

et nous écrire à notre adresse e-mail :

asa.vasterival@ste-marguerite-sur-mer.fr